

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 FEVRIER 2023
à 18h30 à la MAIRIE**

Présents : Mesdames et Messieurs BAYLET-ZACCARI-LATXAGUE-BARTHE-GAUSSET-LANNEBERE-RÉMAZEILLES-FLAMENT-AMELIN-SCHNEYDER-RECARTE-URRACA

Absents avant donné pouvoir : Mme ERRECALDE à Mme BARTHE
Mme DABBADIE à Mme ZACCARI
Mme COUTURE à Mr LANNEBERE

Absents excusés : Mme STUTZMANN, Mr MIRAILH

Date de convocation : 23.02.2023
Secrétaire de séance : Mr LANNEBERE

ORDRE DU JOUR :

	OBJET	Décision	
	Désignation du secrétaire de séance		
DCM 2023/02/002	Approbation du procès-verbal de la séance du 23.01.2023	Délibération	J.BAYLET
	Intervention de Monsieur RECARTE Ramutxo sur l'action des Pompiers		R. RECARTE
BUREAU MUNICIPAL			
DCM 2023/02/003	Vote des comptes de gestion Commune, ACM et Caisse des Ecoles 2022	Délibération	J.BAYLET
DCM 2023/02/004	Vote des comptes administratifs Commune, ACM et Caisse des Ecoles 2022 et Affectation des résultats	Délibération	E. ZACCARI
DCM 2023/02/005	Personnel : création emplois non permanents temps non complet (CDD)	Délibération	J.BAYLET
	Jury Entretien d'embauche poste administratif		J.BAYLET
	Conseil des Jeunes		J.BAYLET
	Conseil des Sages		M. RÉMAZEILLES
	Emplois Saisonniers		J.BAYLET
AFFAIRES SCOLAIRES – ACTION SOCIALE			
	Fonctionnement péri et extra-scolaire		E. ZACCARI
	Paroles d'Anciens		J. BAYLET
	Soutiens aux populations victimes des séismes du 06 février 2023 en Turquie et en Syrie		J. BAYLET
VOIRIE			
DCM 2023/02/006	Demande de subvention au titre des amendes de police	Délibération	A.LATXAGUE
VIE ASSOCIATIVE			
	Comité des Fêtes		F. BARTHE
BATIMENTS			
	Renouvellement bail au profil de Monsieur et Madame CABALLERO		P.GAUSSET
MARCHE			
	Marché		P. LANNEBERE

■ Désignation du secrétaire de séance : Pascal LANNEBERE

DCM 2023/02/002 - Approbation du procès-verbal de la séance du 23.01.2022

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2023

VOTANT : 15 POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Intervention de Monsieur RECARTE Ramutxo sur l'action des Pompiers

Monsieur Recarte présente l'action des sapeurs-pompiers de la caserne de Saint Martin de Seignanx. Ses effectifs se composent de 36 sapeurs-pompiers volontaires. Leur fonctionnement est financé par le Conseil

Départemental. En 2022, 1038 sorties ont été effectuées dans le secteur d'Ondres à Port de Lanne dont 80 à Saint André de Seignanx.

BUREAU MUNICIPAL

DCM 2023/02/003 = Vote des comptes de gestion Commune, ACM et Caisse des écoles 2022

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

71963 - SAINT ANDRE DE SEIGNANX

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	115 835,00				
Fonctionnement	438 612,31		-169 917,29		
TOTAL I	554 447,31		-169 917,29		-169 917,29
II - Budgets des services à caractère administratif					
71901-CENTRE LOISIRS-ST ANDRE DE SX			120 184,21		
Investissement					
Fonctionnement			-49 733,97		
Sous-Total	3 856,31		-3 801,17		-44,86
TOTAL II	3 856,31		-3 801,17		-44,86
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	561 563,92		-53 438,74		508 329,48

Compte de gestion de la Commune et Caisse des écoles

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

72003 - CDE - SAINT ANDRE DE SEIGNANX

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement	368,46				
TOTAL I	368,46		-321,90		46,56
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II			-321,90		46,56
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	368,46		-321,90		46,56

Compte de gestion Caisse des écoles

Décision : Approuvé à l'unanimité des présents

VOTANT : 14 POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Mr BAYLET, en tant que Maire, ne pouvait prendre part au vote

DCM 2023/02/004 = Vote des comptes administratifs Commune, ACM et Caisse des écoles 2022 et Affectation des résultats

Compte administratif Commune **EXERCICE 2022**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	1 360 227,45 €	252 441,81 €	1 612 669,26 €
RECETTES	1 480 411,66 € (sans la TVA)	82 524,53 €	1 562 936,19 €
	Excédent de fonctionnement 2022	Déficit d'investissement 2022	TOTAL
SOLDE	120 184,21 €	-189 917,28 €	-49 733,07 €

EXCEDENT REPORTE 2021	558 107,41 €
PART AFFECTEE A LA BI 2022 (Art 16)	0,00 €
SOLDE	558 107,41 €
RESULTAT 2022	-49 733,07 €
RESULTAT DE CLOTURE	508 374,34 €

BORDEREAUX 2022 :

TOTAL DES DEPENSES TTC :	1 633 943,22 €
ANNULATION DE DEPENSES TTC	21 273,96 €
TOTAL DES DEPENSES TTC :	1 612 669,26 €
TOTAL DES RECETTES H.T. :	1 562 937,59 €
ANNULATION DE RECETTES HT	1,40 €
TOTAL DES RECETTES HT	1 562 936,19 €
SOLDE NEGATIF	-49 733,07 €

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

EXERCICE 2022

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	195 104,12 €	0,00 €	195 104,12 €
RECETTES	191 202,95 €	0,00 €	191 202,95 €
	Déficit de fonctionnement 2022		
SOLDE	-3 901,17 €	0,00 €	-3 901,17 €

EXCEDENT REPORTE 2021	3 856,31 €
RESULTAT 2022	-3 901,17 €
RESULTAT DE CLOTURE 2022	-44,86 €

BORDEREAUX 2022 :

TOTAL DES DEPENSES :	195 104,12 €
ANNULATION DE MANDATS	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	195 104,12 €

TOTAL DES RECETTES :	191 202,95 €
REDUCTION DE TITRES	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	191 202,95 €

SOLDE NEGATIF 2022	-3 901,17 €
---------------------------	--------------------

CAISSE DES ECOLES

EXERCICE 2022

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	11 387,90 €	0,00 €	11 387,90 €
RECETTES	11 066,00 €	0,00 €	11 066,00 €
	Déficit de fonctionnement 2022		
SOLDE	-321,90 €	0,00 €	-321,90 €

EXCEDENT REPORTE 2021	368,46 €
RESULTAT 2022	-321,90 €
RESULTAT DE CLOTURE	46,56 €

BORDEREAUX 2022 :

TOTAL DES DEPENSES TTC :	11 387,90 €
ANNULATION DE MANDATS	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	11 387,90 €

TOTAL DES RECETTES :	11 066,00 €

SOLDE NEGATIF	-321,90 €
----------------------	------------------

Décision : Approuvé à l'unanimité des présents (comptes administratifs), affectation des résultats reportée
VOTANT : 14 POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
Mr BAYLET, en tant que Maire, ne pouvait prendre part au vote

DCM 2023/02/005 = Personnel – Création emplois non permanents temps non complet (CDD)

NOM-Prénom	Missions	Nouveau CDD
COMMUNE		
LAGARESTE Laurence	Entretien classes du haut	01/03/23 au 31/08/23 = 400h
PESCRILLI Vanessa	Surveillance cantine/ménage salle restauration/ménage classes mercredi/ménage salles communales	01/03/23 au 31/08/23 = 450h
PECAK Lucas	Surveillance midi -TAP-Garderie-soutien administratif	01/03 au 01/09/23 = 415h
BIDEGARRAY Caroline	AESH Emy perrin	01/03 au 07/07/23 = 120h
ACM		
LAGARESTE Laurence	Restauration et entretien locaux mercredis et vacances	01/03 au 31/08/2023 = 250h
PESCRILLI Vanessa	Restauration et ménage ACM	01/03 au 31/08/2023 = 50h
PECAK Lucas	ACM le mercredi-vacances	01/03 au 01/09/23 = 420h

Décision : Approuvé à l'unanimité des présents
VOTANT : 15 POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Jury Entretien d'embauche poste administratif

Monsieur le Maire annonce que 65 candidatures ont été reçues pour le remplacement de Maryse Delamare dont le départ est prévu à l'été 2023. Quatre candidats ont été retenus pour passer un entretien individuel le mercredi 8 mars

Conseil des Jeunes

Monsieur le Maire annonce que seulement deux candidatures ont été reçues à ce jour. Malgré cela, le souhait de mettre en place ce Conseil a été retenu. Il n'y aura pas d'élections le 12 mars comme initialement prévu et les candidatures restent encore possibles.

Conseil des Sages.

Monsieur Remazeille annonce qu'un 11^{ème} Sage souhaite postuler. Une délibération sera prise suite à cette candidature. Le nombre de Sages pour le Conseil reste limité à 19. Des échanges réguliers ont lieu avec les élus du Conseil municipal, notamment sur des sujets sensibles comme la sécurité routière.

Emplois Saisonniers

Monsieur le Maire annonce que deux jeunes personnes ont déposé leur candidature pour des emplois saisonniers cet été. Une durée de deux semaines par personne a été retenue.

AFFAIRES SCOLAIRES – ACTION SOCIALE

Fonctionnement péri et extra-scolaire

Madame Zaccari annonce le départ d'Elodie Saubadu, directrice du centre de loisirs, pour mise à disposition sur 3 ans à la Communauté de communes du Seignanx. Elle est remplacée par Julie Basterot, qui est elle-même remplacée par Anaïs Lapoublade à la gestion des affaires scolaires.

Paroles d'Anciens

Monsieur le Maire annonce que de nouveaux entretiens menés par ses soins auprès d'anciens de la commune avec la collaboration de TV Landes sont à venir.

Soutien aux populations victimes des séismes du 06 février 2023 en Turquie et en Syrie

Monsieur le Maire annonce que dans le cadre du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) activé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, La Commune attribuera une subvention d'un montant de 500 € pour l'aide aux victimes des séismes de Turquie et de Syrie.

VOIRIE

DCM 2023/02/006 = Demande de subvention au titre des amendes de police

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de sécuriser les routes de la Commune de Saint André de Seignanx, il est programmé l'achat de deux radars pédagogiques à la société ELAN-CITE. Les devis s'élèvent à un montant HT de 4 406 € 80 soit un montant TTC de 5 288 € 16.

Le Conseil Municipal, ayant ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ACTE** l'achat de deux radars pédagogiques à la société ELAN-CITE pour un montant HT de 4 406 € 80 soit un montant TTC de 5 288 € 16.
- **INSCRIT** cette dépense sur le budget communal de 2023.
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour demander une subvention au Conseil Départemental des Landes au titre de la répartition des amendes de police correspondant à 30% du montant HT des travaux.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente.

Un des deux radars pédagogiques a déjà été mis en place à la Pipette (pour un coût de : 2250 €).

Le second radar sera placé dans l'autre sens avec 2 panneaux « 50 »

VOTANT : 15 POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

VIE ASSOCIATIVE

Comité des Fêtes

Madame Barthe annonce que le Comité des fêtes a fait plusieurs demandes dans le cadre des prochaines fêtes d'été : terrain pour course de vaches, espace pour faire la cuisine, possibilité de proposer l'apéritif ou le digestif...

Des réunions ont été prévues pour répondre à ces demandes.

BÂTIMENTS

Renouvellement bail au profit de Monsieur et Madame CABALLERO

Monsieur Gausset annonce que le bail pour usage d'habitation de l'appartement d'urgence attendant à la mairie a été reconduit pour une durée de 6 mois.

MARCHE

Marché

Monsieur Lannebère annonce que la commission marché s'est récemment réunie avec des producteurs de la commune pour faire le bilan des 2 premières années de fonctionnement du marché. Une nouvelle formule a été proposée : un marché mensuel, alimentaire et non-alimentaire, le 1^{er} mardi du mois, de 16h à 19h à côté de la Mosaïque, à partir de septembre 2023. Si cette modification est concluante, cette formule sera reconduite d'avril à octobre en 2024.

Séance levée à 21h15.

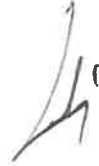
Saint-André-de-Seignanx, le 7 mars 2023

Le Maire,
Jean BAYLET



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-DE-SEIGNANX" at the top and "LANDES" at the bottom, with a central emblem.

Le secrétaire de séance,
Pascal LANNEBERE



A handwritten signature in black ink, consisting of a few stylized strokes.